

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

---

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS  
- (N° 886)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD33

présenté par  
M. Rolland

-----

### ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article unique de cette proposition de loi du groupe Ecologiste - Nupes de l'Assemblée nationale.

Interdire la chasse le dimanche est une mesure purement démagogique, loin de la réalité observée sur le terrain.

Une mesure radicale qui reviendrait à interdire la très grande majorité des chasses dans notre pays.

Un pays riche d'une biodiversité qu'il convient de réguler avec des chasseurs formés.

Garantir la sécurité est à ce titre la condition essentielle pour obtenir le permis de chasse.

Tel est le sens de cet amendement de suppression.